



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/179
S/17035

15 mars 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Point 75 de la liste préliminaire*
RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER
SUR LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION DES
TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 15 mars 1985, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Jordanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les informations les plus récentes concernant les activités de colonisation entreprises par Israël dans les territoires arabes occupés pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1984. Ces activités consistent notamment à confisquer des terres arabes pour y implanter de nouvelles colonies, en violation des principes du droit international relatifs à l'occupation militaire et notamment des Conventions de La Haye de 1907 et de la Quatrième Convention de Genève de 1949.

Je n'ai pas besoin de souligner le danger que la poursuite d'une telle politique représente pour la paix et la sécurité ainsi que pour les perspectives de paix dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 75 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Abdullah SALAH

A/40/50 et Corr.1.

Activités de colonisation israéliennes au cours
du dernier trimestre de 1984

Pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1984, les autorités d'occupation israéliennes ont créé les deux colonies suivantes :

1. Karnei Shor, créée le 28 octobre 1984 près de Halhul. Elle est habitée par des étudiants d'instituts religieux juifs appartenant au mouvement des villages coopératifs des dénommés Habo'il Mizrahi ou Juifs orientaux.
2. Rochem, créée le 12 novembre 1984 au nord de la vallée du Jourdain; elle relève du Nahal.

Les confiscations de terres auxquelles ont procédé les autorités d'occupation israéliennes pendant cette période se répartissent comme suit :

1. 1 000 dunams de terres dans la région d'Al-Malih, dans le Chor Al-Jiftlik, confisqués le 27 octobre 1984;
2. 1 500 dunams de terres du village de Deir Qiddis, dans le district de Ramallah, confisqués le 12 novembre 1984;
3. 1 600 dunams de terres de la Barriya orientale, dans le village de Kasr Aqab, district de Jérusalem, confisqués le 21 novembre 1984;
4. 30 dunams de terres waqf à Abu-Jubnah, entre Wadi Al-Jawz et Sheikh Jarrah à Jérusalem, confisqués le 26 novembre 1984;
5. 1 500 dunams de terres du village de Esh Shuyukh, dans le district d'Hébron, confisqués le 20 novembre 1984;
6. 1 380 dunams de terres du village de Rantis, dans le district de Ramallah, confisqués le 12 décembre 1984;
7. 700 dunams de terres du village de Beit Fajjar, dans le district de Bethléem, confisqués le 17 décembre 1984.

Les nouvelles publiées au cours de cette période au sujet des colonies sont les suivantes :

1. Le quotidien Al Fajr de Jérusalem a rapporté dans son numéro du 28 décembre 1984 que le Conseil des colonies juives du mouvement Gush Emunin avait annoncé que sept nouvelles colonies seraient créées en 1985 sur la rive occidentale et dans la bande de Gaza;
2. Selon le quotidien Al Qods du 26 novembre 1984, la Fédération des agriculteurs israéliens a décidé de créer trois nouvelles colonies agricoles, dont deux dans les monts de Galilée et la troisième dans les monts de Jérusalem, au nord de Latrun; cette fédération est une organisation non partisane qui supervise les affaires de 50 colonies;

3. Le quotidien Al Chaab de Jérusalem du 30 novembre 1984 a indiqué que le 13 novembre 1984 une colonie nommée Amitai avait été créée dans la bande de Gaza;

4. Le quotidien Al Qods du 3 octobre 1984 a annoncé que le 1er octobre 1984 une colonie (la colonie No 32, nommée Qila'Allon) avait été créée dans les hauteurs du Golan;

5. Le journal israélien Al-Hamishmar du 23 décembre 1984 a signalé que près de la moitié des logements situés dans les nouvelles colonies juives créées sur la rive occidentale étaient totalement vides d'habitants juifs.

Le Ministre des affaires relatives
au territoire occupé,

(Signé) Shawkat MAHMUD

